



Refus credit - remboursement acompte/apport

Par **ola78**, le **22/12/2010** à **20:41**

Bonjour,

J'ai signé un bon de commande pour l'achat d'une voiture neuve dans une concession, avec un financement en crédit classique. A la signature du bon de commande le 24/11/10, j'ai versé un acompte de 1000€ par chèque. Plusieurs jours se passe avant d'avoir des informations sur la décision de l'établissement de crédit. Ils me contactent d'abord pour m'informer que le RIB que j'ai fourni ne peut être accepté car il s'agit d'un RIB BNP mais domicilié à l'île de la Réunion et qu'ils n'ont pas les compétences techniques pour prélever l'argent mensuellement. Je leur fournis donc un RIB société générale domicilié en Ile de France. Quelques jours plus tard l'établissement de crédit me contacte par téléphone, me disant qu'ils acceptent de me prêter la somme demandée à la seule condition que je prenne le véhicule en LOA (Location avec Option D'achat), je refuse car la proposition ne m'intéresse pas. Ils me disent alors que si je souhaite vraiment faire un crédit classique mes parents doivent se porter garants (j'ai 21 ans), chose qu'ils ont fait. Quelques jours plus tard l'établissement me recontacte par téléphone m'informant qu'ils ne pourront donner suite à ma demande car mes parents résident à l'île de la Réunion, et que pour une question "d'unité", ils n'acceptent que des garants en Ile de France... Bien mécontente, je rédige un courrier en recommandé avec accusé de réception afin d'annuler ma commande, et de procéder au remboursement des 1000€ d'acomptes et des 3000€ d'apports que j'ai versés quelques jours après la signature du bon de commande. Après réception de ce courrier, le directeur en personne de la concession m'appelle, me disant que mon dossier est "béton", qu'ils l'ont proposé à un autre établissement (cela s'en m'en informer), je lui annonce que je reste sur ma position d'annulation, c'est alors qu'ils m'informent que je ne suis juridiquement plus en position de rétractation, impliquant le non remboursement des mes 4000€!!!! j'ai donc appelé le 1er établissement de financement, leur demandant de me fournir une attestation écrite comme quoi le crédit a bien été refusé. La réponse que j'ai eu "ah non madame, le crédit a

été accepté, il l'a été en LOA". Suite a cet appel j'ai vérifié sur mon bon de commande, et il est bien stipulé fiancement "à l'aide d'un crédit" et non en LOA.

Pouvez vous m'aider a répondre a mes questions, la principale étant vais-je revoir mon argent!!!! accompte + apport
merci d'avance